



F.P.S.I.

Mieux former, c'est mieux sécuriser

Formation Prévention Secourisme Incendie

BP 90030 / 91311 MONTHLERY Cedex

Tél : +33 (1) 69 63 04 47

Fax : +33 (1) 69 63 01 67

contact@fpsi.fr

## B.N.S.S.A. (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)

### Profil du stagiaire :

Cet enseignement s'adresse à toute personne titulaire de l'A.F.P.S. et doit satisfaire aux tests d'entrée en formation natation et entretien.

### Conditions d'accès à l'examen :

- Etre âgé de 18 ans.
- Etre titulaire de l'A.F.C.P.S.A.M. ou du C.F.A.P.S.E. + D.S.A. à jour de validité.
- Avoir un certificat médical de moins de 3 mois.

### Objectifs :

Permettre au B.N.S.S.A. de surveiller les baignades ouvertes gratuitement aux publics et d'assister les personnes en charge de la surveillance des établissements de baignade d'accès payant (M.N.S. Maître Nageur Sauveteur ou titulaire du B.E.E.S.A.N. "Brevet d'Etat d'Educateur Sportif Activité de la Natation").

### Durée : 10 jours examen compris

### Programme :

- Entraînement aux épreuves physiques (natation, apnée, remorquage du mannequin, 800 m avec palme, masque et tuba, 200 m deux nages, prises de dégagement).
- Formation aux premiers secours et à l'intervention sur un noyé.
- Etude de la réglementation.

### Validation :

Les candidats sont présentés devant un jury désigné par arrêté préfectoral. Cette formation est sanctionnée par un diplôme officiel du ministère de l'intérieur direction de la défense et sécurité civile.